

MAINTENIR LA FLAMME ET FAIRE VIVRE L'HÉRITAGE DES JEUX DE PARIS 2024

Sommaire

3

Avant-propos

Qui sommes-nous ?

5

Introduction

Paris 2024 : l'enjeu d'un
héritage social durable

8

PARTIE 1

Positionner l'échelon local comme pilier des politiques publiques en faveur de l'activité physique

1. Les bénéfices des APS sur la santé
physique, mentale et sociale
2. Les freins rencontrés et un changement
de paradigme à impulser
3. Faire vivre l'héritage des JOP 2024 : pour
des villes actives

16

PARTIE 2

Faire écosystème : renforcer la place du club sportif sur son territoire

1. La contribution des activités physiques
et sportives à la cohésion sociale
2. Le club sportif face aux évolutions
sociétales et économiques
3. Faire vivre l'héritage des JOP 2024 :
pour des clubs sportifs au cœur de leur
écosystème local

29

Conclusion

Appel à l'action pour les parties prenantes

Avant-propos

Didier POULMAIRE

Président, Think tank
Sport et Citoyenneté



Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP 2024) ont représenté une opportunité unique pour la société française de démontrer son engagement envers le sport, ses valeurs et la place qu'il peut occuper dans la vie de chacun.

Au-delà de la compétition et des performances sportives, ces Jeux ont été un laboratoire d'initiatives sur le plan sportif, social, économique et environnemental, qui ont permis au sport de « sortir du sport » et d'être associé à la poursuite de nombreux enjeux sociétaux (lutte contre la sédentarité, réduction des inégalités, inclusion des personnes en situation de handicap, transition socio-environnementale...). Cette vision existait avant l'été 2024, mais les Jeux, et la préparation de ceux-ci, ont accéléré sa structuration. Elle constitue aujourd'hui un héritage précieux que nous devons collectivement cultiver pour refonder les politiques sportives et concevoir de nouvelles synergies à différents niveaux.

Ce livre blanc vise à explorer et à documenter les impacts potentiels des Jeux de Paris 2024 sur deux aspects essentiels : la promotion d'une vie plus saine et épanouie grâce au sport, et le rôle du sport en tant que générateur de cohésion sociale.

Ces deux thèmes étaient au cœur des échanges des Conférences Citoyennes du Sport (CSS), organisées par Sport et Citoyenneté, dont la première édition s'est tenue au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) le 18 décembre 2024. Ce colloque a réuni de nombreux experts, des acteurs du monde sportif et économique ainsi que des représentants des institutions nationales et des collectivités locales pour discuter de ces enjeux. Les échanges ont permis de mettre en lumière des initiatives prometteuses et de dessiner des perspectives pour capitaliser à long terme sur la tenue de cet événement planétaire en France.

Ce livre blanc se propose de synthétiser ces discussions tout en incluant les contributions reçues de la part du public, de présenter des exemples concrets et de formuler des recommandations pour maximiser l'héritage positif des Jeux de Paris 2024.



Qui sommes-nous ?

Sport et Citoyenneté est un Think tank européen dont l'objet social est l'analyse des politiques sportives et l'étude de l'impact sociétal du sport. Doté d'un Comité Scientifique pluridisciplinaire, Sport et Citoyenneté produit une réflexion sur les enjeux socio-politiques du sport. L'objectif est de participer au processus de construction des politiques publiques, nationales et européennes, du sport, de la santé, de l'éducation, de la citoyenneté, du développement durable, de l'économie et de la cohésion sociale.

Les Conférences Citoyennes du Sport, dont la première édition s'est tenue en décembre 2024 à l'initiative de Sport et Citoyenneté, ont vocation à penser la façon dont le sport peut contribuer aux enjeux sociétaux actuels. Ils réunissent des acteurs du champ académique, politique, économique et sportif.

www.sportetcitoyennete.com

Introduction

Paris 2024 : l'enjeu d'un héritage social durable

Au cœur de la candidature puis de l'organisation des JOP 2024, la notion « d'héritage » est finalement assez récente puisqu'elle apparaît seulement dans les projets olympiques au cours des années 2000. Plus large que la notion d'impact jusqu'alors privilégiée, elle s'inscrit dans un contexte où les préoccupations sociales et environnementales traversent les sociétés et les opinions publiques.

Cet héritage peut être de plusieurs ordres :

Infrastructurel

Installations construites ou rénovées pour l'événement, améliorations apportées aux infrastructures urbaines existantes, par exemple en matière de transports, d'aménagements publics ou de logements...

Économique

Emplois générés par l'événement (avant, pendant, après), flux touristiques liés, investissements opérés dans les infrastructures ou les services...

Environnemental

Initiatives visant à réduire l'empreinte carbone de l'événement, savoir-faire développé dans l'éco-conception, sensibilisation du public aux enjeux environnementaux...

Immatériel et social

Renforcement du lien social, de l'engagement des acteurs et du sentiment d'appartenance, valorisation du patrimoine culturel et historique de la ville/pays hôte, création de synergies et décloisonnement des politiques publiques, développement des connaissances et des compétences des professionnels et des volontaires engagés...

Au fil des années, on s'aperçoit que l'héritage constitue une notion incontournable dans les discours des parties prenantes, en particulier du Comité International Olympique et des villes candidates, et qu'elle devient de plus en plus large et englobante. Certains auteurs apportent d'ailleurs une vision critique de cette notion, dans la mesure où l'héritage tend à considérer seulement ce qui reste de positif à l'issue des événements, tout en occultant leurs effets négatifs.

L'héritage social ou immatériel est d'autant plus difficile à objectiver qu'il est difficile d'en circonscrire les contours. Pour Dominique Charrier et autres¹, l'impact social d'un événement sportif se définit comme son « *potentiel à renforcer, sur le territoire hôte, la cohésion sociale et la citoyenneté, à générer de la capacitation et de l'éducation, à développer l'activité physique pour tous et la culture sportive, à participer à la structuration des organisations, à valoriser le territoire et à créer des passerelles entre le sport et d'autres champs de l'action publique* ». Il s'agit ainsi d'une stratégie à long terme définie avant l'événement et consistant à penser et planifier des politiques et des programmes afin de renforcer le potentiel que représente l'accueil d'un événement sportif sur son territoire.

Pour le comité d'organisation des Jeux de Paris, cette stratégie d'héritage a été bâtie autour de deux axes :

- **Livrer des Jeux plus responsables** (réduction des émissions de carbone, jeux paritaires, économie circulaire)
- **Bâtir un héritage social et environnemental** (promotion de la pratique sportive pour améliorer la santé physique et mentale des citoyens, renforcement du lien social et du vivre ensemble, promotion de l'inclusion sociale grâce à des initiatives sportives, sensibilisation aux enjeux environnementaux).

Pour l'État, faire mieux grâce aux Jeux a pris la forme d'un plan d'actions construit autour de 170 mesures et 6 piliers :

- L'engagement des citoyens et de la population autour des Jeux
- La formation des volontaires
- L'accélération de la transition écologique
- La construction d'infrastructures au service de l'aménagement du territoire et l'augmentation de l'attractivité des sites
- Le rayonnement et la promotion de l'excellence française
- Le renforcement de la pratique d'activités physiques et sportives au profit de tous, partout sur le territoire et à tous les âges de la vie.

1 - Les enjeux sociaux des jeux olympiques, Movement & Sport Sciences - Science & Motricité, 2020/1 n° 107

Pour leur première édition, les Conférences Citoyennes du Sport ont choisi de se focaliser sur deux de ces enjeux, considérés comme prioritaires par Sport et Citoyenneté: **la promotion des activités physiques et sportives, pour une vie plus saine et épanouie, et le sport comme générateur de cohésion sociale.**

L'ACTION DE NOS PARTENAIRES

Affermir les liens entre le sport et le monde scolaire et universitaire

Le renforcement des liens entre sport et monde scolaire et universitaire a longtemps été un combat du mouvement sportif, et plus particulièrement du CNOSF qui, avant même l'attribution des Jeux, avait impulsé l'animation d'années scolaires teintées de sport et d'olympisme.

Inutile de rappeler les bénéfices mutuels, déjà bien documentés, qu'ont à retirer de ce rapprochement les acteurs de ces deux écosystèmes, en matière de valeurs éducatives et sociales mais aussi d'accès et d'encouragement de la pratique auprès d'un des publics les plus importants, la jeunesse.

Les Jeux de Paris 2024 se devaient d'être l'accélérateur de ce rapprochement essentiel. Un rôle qu'ils ont su pleinement jouer, laissant un héritage complet. Tout d'abord en matière de méthodologie, avec une proximité jamais atteinte auparavant entre des acteurs qui, pendant 7 ans et obligés par cet objectif temporel commun, ont acquis des réflexes de coopération qui doivent perdurer. Ce sont aussi des programmes forts : la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), les cours d'école actives et sportives ou encore les 30 minutes d'activité physique quotidiennes.

Légataire naturel des projets éducatifs de Paris 2024, le CNOSF, avec qui Sport et Citoyenneté collabore étroitement, assure désormais la continuité des dispositifs-phares qui ont contribué au succès populaire des Jeux, auxquels il a travaillé depuis 2017 avec le COJOP :

Le programme Génération 2024, avec la coordination de la gouvernance partagée, héritée des Jeux et rassemblant l'ensemble des acteurs mobilisés (notamment les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur), mais aussi l'alimentation de la plateforme Génération 2024, maintenant le service proposé aux enseignants et éducateurs avec la mise à disposition de nombreuses ressources pédagogiques.

La SOP, qui a déjà rassemblé 5 millions d'élèves depuis sa création, et qui, pour la 1^{re} édition post-JOP, en a réuni plus de 700 000. Un succès rendu possible par un accompagnement de haut niveau et la mobilisation de tous les acteurs.

Une responsabilité assumée autour d'une ambition : poursuivre l'élan engagé par Paris 2024 avec, en ligne de mire, les JOP d'hiver des Alpes françaises 2030.

PARTIE 1

Positionner l'échelon local comme pilier des politiques publiques en faveur de l'activité physique

1.

Les bénéfices des APS sur la santé physique, mentale et sociale

Les activités physiques et sportives sont essentielles pour la santé physique, mentale et sociale. Selon l'Observatoire national de l'activité physique et de la lutte contre la sédentarité (ONAPS), pratiquer une activité physique quotidienne est bénéfique à plusieurs titres.

Pour la santé physique, une activité physique régulière diminue le risque de développer pratiquement toutes les maladies chroniques, notamment les plus fréquentes comme les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 et les principaux types de cancers (sein, colon, poumon). Associée à une alimentation équilibrée, elle permet de lutter contre l'obésité chez l'enfant comme chez l'adulte. Enfin, en matière de condition physique, elle permet l'amélioration de l'endurance, des fonctions respiratoires et cardiaques, elle augmente la force musculaire et améliore la souplesse, l'équilibre et la coordination. L'activité physique a également des bénéfices spécifiques chez les enfants, la femme enceinte, les personnes en situation de handicap ou encore les personnes âgées, et ce quel que soit l'état de santé.

L'impact de l'activité physique sur la santé ne se limite pas à sa dimension physique. Les bénéfices de l'activité physique sur la santé mentale, déclarée Grande Cause nationale 2025 par le gouvernement français, sont aussi désormais scientifiquement prouvés.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) rappelle qu'elle est une composante essentielle de la santé, et qu'elle représente bien plus que l'absence de troubles ou de handicaps mentaux. La santé mentale est en effet un **« état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté »**.

Santé Publique France rappelle que la santé mentale recouvre trois dimensions :

La santé mentale positive

Elle recouvre les sentiments de bien-être, d'épanouissement personnel ainsi que les ressources psychologiques et les capacités d'agir de l'individu dans ses rôles sociaux.

La détresse psychologique réactionnelle

Le plus souvent induite par des situations éprouvantes et des difficultés existentielles (deuil, échec relationnel, scolaire, contre-performance...) et qui n'est pas forcément révélatrice d'un trouble mental. Les symptômes ici sont relativement communs et le plus souvent anxieux ou dépressifs, peuvent apparaître dans un contexte d'accidents de la vie ou d'événements stressants et peuvent être transitoires. Dans la majorité des cas, les personnes en détresse psychologique ne nécessitent pas de soins spécialisés. Toutefois, mal repérée ou mal accompagnée, la détresse psychologique peut faire basculer la personne dans une maladie ou multiplier les difficultés sociales.

Les troubles psychiatriques de durée variable

Plus ou moins sévères et/ou handicapants, qui se réfèrent à des classifications précises et qui relèvent d'une prise en charge médicale.

Les bienfaits de l'activité physique sur la santé mentale sont désormais bien documentés : réduction du stress, amélioration de l'humeur, renforcement de l'estime de soi, diminution des symptômes dépressifs et anxieux. Le sport peut aussi jouer un rôle structurant dans les parcours de soin, en complément des approches thérapeutiques classiques.

Malgré ces bénéfices multiples et selon les derniers chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus d'un adulte sur quatre (27,5%) et plus de trois adolescents sur quatre (81%) dans le monde n'atteignent pas les recommandations mondiales en matière d'activité physique (source, Statistiques mondiales de la santé, 2024). En parallèle, les indicateurs relatifs à la sédentarité ne cessent de progresser. Ces deux phénomènes, en se rejoignant, créent les conditions d'une pandémie sanitaire dont les effets sont déjà à l'œuvre (plus de 7% des décès dans le monde sont dus au manque d'activité physique et le coût annuel de la sédentarité représente plus de 27 milliards de dollars).



**1/4 des adultes et 3/4 des adolescents dans le monde
ne pratiquent pas suffisamment d'activité physique.**

2.

Les freins rencontrés et un changement de paradigme à impulser

Le phénomène est d'autant plus préoccupant qu'il est la conséquence de nos habitudes de vie, de déplacement, de loisirs ou encore de travail. La dégradation des indicateurs liés à l'activité physique et à la sédentarité est corrélée au développement économique des pays. Les niveaux varient également en fonction des valeurs culturelles. Dans la plupart des pays, les filles, les femmes, en particulier les jeunes filles, les personnes âgées, les groupes défavorisés, les personnes en situation de handicap et les personnes atteintes de maladies chroniques ont moins de possibilités d'accéder à des espaces ou à des programmes adaptés, à un coût abordable, ce qui maintient les inégalités.

De fait, la situation ne cesse de se dégrader année après année, touchant invariablement toutes les franges de la population, avec des effets visibles dès le plus jeune âge et des écarts constatés selon le genre (en faveur des garçons) ou les critères sociaux (au détriment des milieux populaires). Une situation d'autant plus alarmante que différentes stratégies ont été mises en place pour promouvoir un mode de vie plus actif ces dernières années.



FACE À CETTE SITUATION, UN CHANGEMENT DE PARADIGME EST ESSENTIEL

L'approche « sportive » historique, qui consistait à dépasser les freins pour amener les publics éloignés ou empêchés à pratiquer une activité sportive, n'a pas eu les effets escomptés². Elle doit laisser la place à une nouvelle approche consistant à intégrer l'activité physique de manière transversale et globale, en agissant dans les différents environnements de vie des individus. Amener plus d'activité physique dans la vie des gens : l'héritage souhaité des Jeux se situe dans l'appropriation et le déploiement de cette nouvelle vision.

L'ACTION DE NOS PARTENAIRES

Kinder Joy of Moving : le plaisir de bouger pour contribuer au lien social

Dans un monde où la sédentarité des enfants est devenue une préoccupation majeure, le programme Kinder Joy of Moving, initié par le groupe Ferrero, qui a pris activement part aux Conférences Citoyennes du Sport, se distingue par une approche innovante et ludique. Lancé à l'international, ce programme vise à promouvoir le plaisir de bouger en plaçant le plaisir au cœur de l'activité physique.

L'essence de Kinder Joy of Moving repose sur l'idée que le mouvement doit être une source de plaisir. Les événements organisés sous cette bannière ne sont ni des compétitions ni des entraînements, mais de véritables fêtes du sport destinées à capter un large public et à installer durablement l'envie de pratiquer une activité physique. L'initiative repose sur la méthode « Joy of Moving », validée scientifiquement, qui aide les enfants à développer des compétences fondamentales à travers le jeu et le mouvement.

Le programme Kinder Joy of Moving fait bouger plus de 500 000 enfants par an en France. En 2024, le programme a inspiré 3,4 millions d'enfants dans 34 pays, collaborant avec 131 fédérations sportives et associations. En France, les fédérations d'athlétisme, de basket et la Ligue Normandie de Tennis sont impliquées. Cette stratégie permet de développer des projets de long terme, comme le Mini-Basket pour les 5-12 ans. Les Centres Génération Basket accueillent quant à eux les enfants non licenciés pendant les vacances scolaires, avec un accent particulier sur l'inclusion dans les quartiers prioritaires.

En 2024, Ferrero a mandaté le cabinet Deloitte pour évaluer les résultats du projet. Dans les départements français où Kinder Joy of Moving est particulièrement présent, le taux de licenciés « enfants » dans les sports accompagnés (athlétisme, basket, tennis) a progressé de 2 points, avec une représentation plus importante des jeunes filles.

3.

Faire vivre l'héritage des JOP 2024 : pour des villes actives

Plus de 55% de la population mondiale vit aujourd'hui dans des zones urbaines, une proportion qui devrait passer à 68% d'ici 2050. En France, ce chiffre est d'autant plus important puisque 8 Français sur 10 vivent en zone urbaine en 2024 selon l'Insee.

Cette tendance à l'urbanisation croissante entraîne de nombreux défis pour l'échelon local, sur le plan économique, social, urbanistique ou environnemental. Dans le prolongement du concept de la « ville du quart d'heure », il s'agit de pouvoir trouver l'ensemble des services dans un périmètre restreint autour de chez soi. L'espace urbain devient alors le cadre privilégié pour repenser la place de l'activité physique dans notre quotidien, en créant des opportunités d'être actif tout au long de la journée.



C'est dans cette démarche que se développe depuis quelques années le concept de « **ville active** ». Cette approche se caractérise par une vision transversale de l'activité physique au niveau local dans le but d'agir auprès des personnes et des environnements par la mise en place de programmes et de projets et l'élaboration d'une gouvernance propre, qui dépasse le fonctionnement en silos que peuvent parfois connaître les collectivités locales. **L'activité physique devient alors un enjeu-clé qui irrigue l'ensemble des projets de la ville**, permettant la convergence de ressources, de compétences et de moyens humains et financiers.

Au regard de l'expérience de Sport et Citoyenneté, coordinateur des projets pilotes européens PACTE et PACTE+ dédiés aux villes actives, nous sommes convaincus que c'est en proximité que l'action publique peut avoir le plus d'impact et qu'il est essentiel de s'approprier le concept de « villes actives » pour faire vivre l'une des héritages des Jeux : **promouvoir la pratique sportive pour améliorer la santé physique et mentale des citoyens.**

Pour engager ce changement de paradigme, il est nécessaire de réformer le dispositif des plans sportifs locaux (PSL). Prévus dans le cadre de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, ils sont aujourd'hui peu répandus, en raison notamment de leur périmètre restreint qui n'incite pas les acteurs locaux à pleinement s'en saisir.



Nous préconisons de transformer les PSL en des Contrats locaux en faveur des activités physiques et sportives (CLAPS), et d'encourager leur déploiement à grande échelle en se basant sur le concept de littératie physique. Cette approche déployée au Canada et dans plusieurs pays européens depuis une quinzaine d'années vise à permettre à chacun d'apprendre à mieux intégrer l'activité physique dans son quotidien.

Inspirés des contrats locaux de santé, les CLAPS réuniraient l'ensemble des parties prenantes locales, publiques et privées, engagées en faveur de l'activité physique : collectivités territoriales, clubs sportifs et représentants du mouvement sportif, entreprises de loisirs sportifs, maisons-sport-santé, opérateurs publics, hôpitaux, représentants scolaires et universitaires, acteurs économiques, collectifs d'usagers, etc. **La contractualisation avec les services de l'État permettrait d'inciter au déploiement de ces dispositifs** ; l'État intervenant dans le cofinancement de programmes ou de politiques en fonction de ses priorités.

Les CLAPS seraient élaborés de manière conjointe et participative : le contenu y serait négocié, le programme d'actions partagé, les financements croisés, l'évaluation systématique. **Son périmètre inclurait des politiques publiques socles obligatoires** (équipements sportifs, aménagements des espaces publics, APS en milieu scolaire, égal accès de tous les publics aux APS, prévention en santé mentale). Les parties au CLAPS auraient le choix de compléter ce périmètre en fonction des réalités des territoires.

Le déploiement des CLAPS permettrait de prolonger les politiques, les projets et les dynamiques lancés par les communes en amont des Jeux Olympiques et Paralympiques (plan d'animation territorial, parcours de la flamme, etc.) et de **donner corps aux labels existants, en premier lieu**

les labels « Terres de Jeux 2024 » et « Ville active et sportive ». L'articulation du CLAPS avec les autres contrats territoriaux en place (contrats locaux de santé, contrats de ville, Plan Vélo, Projet Éducatif Territorial, etc.) permettra de décloisonner les initiatives, de mutualiser les moyens et de renforcer les synergies avec l'objectif d'intégrer le sport de manière transversale dans les politiques locales concernées.

BONNE PRATIQUE

La stratégie « Active Cities » de Liverpool

La stratégie « Active Cities » de Liverpool s'inscrit dans le cadre de l'initiative mondiale « Active Well-being Initiative (AWI) », qui vise à promouvoir l'activité physique, la santé et le bien-être dans les espaces urbains. Pionnière du dispositif, la ville de Liverpool a fédéré au début des années 2000 une alliance associant l'ensemble des acteurs de son territoire autour de plusieurs piliers :

- Développement des infrastructures pour faciliter l'accès aux espaces de loisirs et de sport (parcs, pistes cyclables, zones piétonnes) ;
- Conception de programmes d'activités physiques gratuits ou à faible coût pour tous les âges ;
- Appui des clubs sportifs professionnels (communication, événementiel), création d'une marque (Liverpool Active City) et de sous-marques (Active Schools, Active Workplaces...).

Depuis, la ville a augmenté l'ensemble de ses indicateurs et figure parmi les villes les plus actives du Royaume-Uni.

PARTIE 2

Faire écosystème : renforcer la place du club sportif sur son territoire

1.

La contribution des activités physiques et sportives à la cohésion sociale

Le sport ne se limite pas à la pratique d'une activité physique. Il est un moteur de lien social, un outil de solidarité et un levier de transformation personnelle et collective. Alors qu'on observe partout dans le monde une remise en cause de l'État de droit et des valeurs de la démocratie, que les opinions publiques apparaissent de plus en plus fragmentées, le sport peut offrir un espace unique de rencontre et de lien social. Une vision que Sport et Citoyenneté est absolument résolu à défendre.

En agissant à la fois sur l'individu et sur les relations entre eux, **le sport concourt à renforcer le vivre ensemble et la cohésion sociale**, définie par le Conseil de l'Europe comme la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation.

De nombreux travaux académiques mettent en lumière les effets sociaux possibles du sport, **à condition que celui-ci soit pensé et animé à cette fin**. En effet, le sport n'est pas vertueux en soi. Il peut également servir l'exclusion, renforcer les stéréotypes ou conduire à des pratiques discriminatoires ou violentes.



Mais le sport peut aussi grandement **contribuer à la cohésion sociale en agissant sur** :

- **La construction et l'affermissement des liens sociaux**, via la multiplication de moments partagés (sportifs, conviviaux), facilitant les relations interpersonnelles, les espaces de rencontres et d'interactions.
- **Le sentiment d'appartenance**, via la capacité du sport à réunir, à créer des liens d'appartenance, à dépasser les clivages et les différences, et à se retrouver autour de valeurs et d'objectifs communs.
- **L'égalité et les représentations**, via la transformation perpétuelle des pratiques sportives, leur diversification et leur massification. Cette démocratisation permet de rendre visibles des pratiques (de santé, de loisirs) et des publics (femmes, seniors, personnes en situation de handicap) longtemps écartés du schéma sportif traditionnel, contribuant ainsi à un changement de regard global sur le sport.
- **La réduction des inégalités sociales et territoriales**, via la mobilisation du sport comme outil levier de remobilisation, d'autonomisation ou encore d'inclusion sociale et/ou professionnelle.
- **L'engagement citoyen**, via la capacité du sport à favoriser le bénévolat, la transmission de valeurs sociales et communes, à animer les territoires et contribuer ainsi à l'engagement actif dans la vie de la Cité³.

Selon **le Baromètre du lien social publié par Ipsos Sopra-Steria-Ebra en 2024**, 84% des Français considèrent que le sport joue un rôle significatif dans la cohésion sociale, et qu'il constitue l'un des piliers principaux identifiés pour rassembler les individus. Cette capacité à rassembler s'illustre lors des événements sportifs internationaux comme les Jeux de Paris mais aussi et surtout de manière diffuse et massive par les actions conduites par la centaine de milliers de clubs sportifs sur l'ensemble des territoires.



84% des Français considèrent que le sport joue un rôle significatif dans la cohésion sociale.

BONNE PRATIQUE

L'action de nos partenaires :

les Trophées « Impulsion Sport » de l'Agence nationale du Sport

Porté par le pôle Développement de l'Agence nationale du Sport (ANS), le programme « Impulsion Sport » a pour objectifs d'accompagner, de faciliter et de développer la pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires. Il vise notamment à faciliter l'accès aux activités physiques et sportives, à accompagner la transformation du secteur sportif en favorisant toutes les formes d'innovation et à responsabiliser le secteur en s'engageant fermement en faveur du développement durable (pilier social, économique et environnemental), de l'équité territoriale et de la protection des pratiquants.

Depuis 2022, des Trophées « Impulsion Sport » sont délivrés aux projets les plus innovants conduits autour de 5 thématiques : la lutte contre toutes les formes de violences, le sport féminin, l'insertion par le sport, le sport et le handicap, le sport et la santé. En 2024, 12 lauréats ont été récompensés, parmi lesquels l'association Dynamixt qui œuvre auprès de personnes en situation de précarité ou encore le club Marseille Tennis de Table pleinement engagé dans le sport socio-éducatif.

TROPHÉES IMPULSION SPORT



04.12.2023

L'ACTION DE NOS PARTENAIRES

Le développement durable au cœur des Jeux de Paris 2024

À l'occasion des Jeux de Paris 2024, le Groupe AFD a pleinement réaffirmé sa conviction : **le sport est plus qu'un jeu - il est un puissant accélérateur de développement durable, au service de l'inclusion, de la cohésion, de l'éducation et de la santé.**

La veille de la cérémonie d'ouverture, la France et le Comité international olympique ont coorganisé le Sommet Sport pour le développement durable (S4SD), un événement fondateur qui a réuni 55 chefs d'État et mobilisé les secteurs public, privé et sportif autour d'une ambition commune : faire vivre l'héritage des Jeux, en France comme à l'international, au-delà du calendrier olympique. Moteur de cet héritage international, l'AFD a mis en œuvre des dispositifs structurants pour renforcer l'impact social du sport sur les territoires.

Parmi eux, **l'appel à projets Impact 2024 International illustre la capacité du sport à transformer des sociétés. Porté en partenariat avec Paris 2024, ce programme inédit a soutenu 45 projets déployés dans 19 pays africains**, qui utilisent le sport pour lutter contre les inégalités, promouvoir l'inclusion des filles, prévenir les violences ou accompagner l'insertion. Au total, ces initiatives portées par des organisations de la société civile ont bénéficié à plus de 170 000 personnes, avec une attention particulière portée aux filles, qui représentent la majorité des bénéficiaires.

Ce dispositif incarne une approche fondée sur la confiance dans les acteurs locaux, le renforcement des capacités et la mise à l'échelle d'innovations sociales à fort impact. **Il traduit une ambition claire : faire des Jeux un levier d'héritage durable au-delà des frontières en mobilisant un écosystème international d'acteurs engagés.**

L'héritage de Paris 2024 marque un tournant, mais non un aboutissement. En scellant un accord de partenariat avec le Comité international olympique, le Groupe AFD inscrit son action dans la durée aux côtés du mouvement olympique pour porter ensemble des ambitions communes au service du développement durable. Fidèle à sa mission, il poursuivra cette dynamique pour faire du sport un levier de transformation des territoires, bien au-delà de 2024.

2.

Le club sportif face aux évolutions sociétales et économiques

Le club sportif est présenté comme le troisième lieu de socialisation, après la famille et l'école. Préserver son dynamisme et lui permettre de poursuivre sa vocation sociale et sociétale nécessite que les pouvoirs publics accompagnent ces structures face aux tendances lourdes auxquelles elles sont confrontées :

- Une évolution démographique, caractérisée par le vieillissement des populations occidentales.
- Un rapport à l'espace, au temps et aux loisirs en mutation, qui redéfinit les équilibres entre les temps professionnels, familiaux et de loisirs.
- Une diversification des motivations et des modes de pratiques des individus, qui bouscule le système sportif traditionnel basé sur la prise de licence et la compétition, et qui évolue fortement d'une génération à l'autre, accélérée par les transformations digitales.
- Une mutation des formes d'engagement, qui réinterroge le fonctionnement des organisations traditionnellement basé sur le bénévolat.
- Des contraintes économiques de plus en plus fortes, qui nécessitent d'expérimenter de nouveaux modèles économiques afin, d'une part, de continuer d'œuvrer à la poursuite de missions de service public et, d'autres part, de développer de nouveaux services à destination des membres ou des partenaires publics et privés.



FACE À CETTE SITUATION, UN CHANGEMENT DE PARADIGME EST ESSENTIEL

Dans ce contexte, il devient essentiel d'accompagner la transformation des clubs sportifs vers des structures plus inclusives, collaboratives et ancrées dans leur territoire. Car au-delà des défis, c'est aussi une formidable opportunité de renforcer leur utilité sociale, tout en repensant leur modèle économique : en s'ouvrant davantage à leur environnement local, les clubs peuvent devenir de véritables acteurs du développement territorial, accessibles à tous et pleinement intégrés dans la vie de la cité.

BONNE PRATIQUE

Le programme « Terrains d'Avenir »

Terrains d'Avenir est un programme de sport-inclusion mené en Ile-de-France, soutenu par l'Olympic Refuge Foundation et le ministère français des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il est mis en œuvre par un consortium de six acteurs : EMMAÛS Solidarité, Futbol Mas France, Kabubu, Ovale Citoyen (devenu la Fondation pour un Sport Inclusif), PLAY International et Taekwondo Humanitarian Foundation.

Terrains d'Avenir propose un programme complet autour du sport comme vecteur de bien-être et d'inclusion des jeunes déplacés. Depuis 2022, ce programme se déploie tous les jours de la semaine, sur de nombreux terrains d'Ile-de-France.

Les organisations membres de Terrains d'Avenir travaillent en étroite collaboration avec les intervenants sociaux, les entraîneurs, les animateurs sportifs, les familles des jeunes déplacés et la communauté d'accueil pour atteindre des objectifs communs :

- Permettre aux jeunes déplacés d'accéder au sport sur une base continue et de bénéficier de ses multiples bienfaits, quels que soient leur(s) communauté(s) d'appartenance ou leur genre.
- Permettre aux jeunes déplacés de développer un sentiment d'appartenance et de définir un nouveau projet de vie positif à travers le sport.
- Structurer un écosystème d'acteurs engagés dans le champ du sport et du social pour lesquels le sport est formellement adopté comme un outil de soutien aux services des jeunes déplacés.



L'ACTION DE NOS PARTENAIRES

Adapted Sport - répondre aux besoins des personnes en situation de handicap

En 2017, à la suite de commentaires de clients, une équipe-projet de DECATHLON en Italie a entrepris de développer une collection d'équipements sportifs conçus pour les personnes en situation de handicap. Cinq ans plus tard, DECATHLON, présent à nos côtés lors des Conférences Citoyennes du Sport, lance officiellement sa marque "Adapted Sports" à l'échelle mondiale.

Aujourd'hui, environ 36 millions de personnes en situation de handicap pratiquent des activités sportives à travers le monde. Fidèles à la mission de DECATHLON de « Faire bouger l'Humanité grâce à la magie du sport », les designers et ingénieurs de l'entreprise travaillent en étroite collaboration avec les personnes en situation de handicap et les organisations parasportives dans divers pays pour cocréer, tester et améliorer une large gamme de solutions innovantes.



DECATHLON "Adapted Sports" propose une variété d'équipements spécialisés, notamment des fauteuils ajustables à la morphologie de l'utilisateur conçus pour le basketball, le tennis, le padel, le badminton, l'escrime, l'athlétisme et le handbike. DECATHLON a également conçu une collection de tenues adaptées, avec des ouvertures, des fermetures éclair et des emplacements de poches sur mesure pour une fonctionnalité optimale avant, pendant et après une activité physique qui se veut accessible et autonome.

3.

Faire vivre l'héritage des JOP 2024 : pour des clubs sportifs au cœur de leur écosystème local

Une nation sportive ne saurait l'être sans une dynamique associative dense pleinement intégrée aux enjeux de territoire. Pour y contribuer, les clubs associatifs sportifs ont un rôle-clé à jouer, en assumant pleinement leur rôle dans l'animation et la cohésion des territoires et en s'adressant à l'ensemble des publics, y compris les plus éloignés.

Cette responsabilité implique de dépasser leur seule mission sportive pour devenir de véritables acteurs sociaux, éducatifs et citoyens. Beaucoup de clubs le font déjà, de manière spontanée ou structurée, en phase avec leur projet associatif ou, quelquefois, sous l'incitation des pouvoirs publics. Il est évident que le club sportif ne peut pas tout faire. Il ne peut pas se substituer au cercle familial, au cadre scolaire, aux structures sociales, aux cabinets médicaux. **Il peut néanmoins revendiquer sa complémentarité et la plus-value sociale qu'il apporte sur une partie des enjeux qui sont collectivement à relever.** Pour cela, il est essentiel de favoriser le décroisement entre les sphères sportives, sociales, éducatives et économiques à l'échelle locale. Créer des liens.



Le développement de partenariats entre acteurs sociaux et sportifs constitue un levier majeur pour renforcer le lien social par le sport. Ces partenariats devraient reposer sur des collaborations mutuellement bénéfiques et s'inscrire dans une logique de parcours, notamment pour les publics en situation de précarité. Le déploiement des CLAPS peut jouer un rôle structurant dans cette approche, en permettant de rendre opérationnelles des orientations prises au niveau national et/ou régional, en tenant compte des réalités territoriales.



Pour fédérer les moyens, nous préconisons le développement de fonds de dotation territoriaux. Créé sur un territoire pour soutenir des actions d'intérêt général, ce type de structure reste peu utilisé. La création d'un tels fonds offre pourtant l'opportunité aux acteurs locaux de mobiliser, dans une entité juridique de droit privé, les acteurs privés comme publics, pour définir et soutenir des projets d'intérêt général local.

Adossé au CLAPS, cet outil permettrait de cultiver, dans la durée, l'investissement des acteurs locaux, et notamment des petites et moyennes entreprises en faveur de projets hybrides s'appuyant sur le sport. En effet, le mécénat dans le sport se développe, au point qu'il constitue en France en 2024 le premier domaine d'intervention du mécénat d'entreprise. Aussi, plus d'un tiers des projets menés dans le domaine du social, de la santé ou de l'éducation sont envisagés en y incluant des activités sportives. Accéléré par l'effet JOP, ce mouvement doit se massifier, en appui de projets de territoire clairs et partagés.

Les fonds recueillis permettraient ainsi de soutenir le développement de clubs plus inclusifs, durables et innovants, capables d'accueillir une large diversité de publics et de répondre aux enjeux des différentes politiques publiques. Cela implique une ingénierie, une sensibilisation et un accompagnement des clubs sportifs dans la définition de leurs projets et la mise en relation avec les parties prenantes actives au niveau local.

En matière d'inclusion en particulier, la pérennisation et le déploiement des dispositifs d'accueil mis en place dans le domaine du parasport par le Comité Paralympique et Sportif Français en amont des Jeux Paralympiques (« Mon Club Inclusif » et ESMS x Clubs » du CPSF) pourront être soutenus.

BONNE PRATIQUE

Le programme « Club inclusif »

Club inclusif est un programme créé par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) pour les clubs qui souhaitent ouvrir leurs portes aux personnes en situation de handicap et qui veulent être accompagnés dans cette démarche. Le programme se compose de deux temps complémentaires : un temps de sensibilisation aux différents types de handicap, permettant aux dirigeants et aux encadrants de mieux appréhender les conditions d'un bon accueil, et un temps d'accompagnement, leur permettant de définir leur propre projet d'accueil en étant aiguillés sur les différentes ressources disponibles (formation, accès au matériel, ouverture de nouveaux créneaux...).

L'ACTION DE NOS PARTENAIRES

Contribuer au sport au féminin

Allianz soutient le monde du sport depuis plus de trois décennies en partageant ses valeurs de solidarité, de dépassement de soi et d'accessibilité. Cet engagement dépasse largement le simple rôle d'assureur : il s'inscrit dans une volonté concrète de **faire du sport un levier d'inclusion dans les territoires**.

Au-delà de ses engagements en tant qu'assureur, Allianz France présent à nos côtés lors des Conférences Citoyennes du Sport a choisi de mettre l'accent sur le sport au féminin grâce à des partenariats ciblés, pour **contribuer à son développement, sa visibilité ainsi que sa structuration**. Allianz France soutient aujourd'hui exclusivement les équipes féminines de plusieurs entités, parmi lesquelles le Paris Basket, le Metz Handball, l'ESBVA, ou encore la Cesta Punta.

Mais au-delà de ces partenariats, Allianz souhaite fédérer l'ensemble de l'écosystème autour de cette cause. **Pour cela, Allianz France lance en 2025 un programme de 12 conférences sur la thématique « Sport et Femmes »**. Éducation au sport, moyens financiers, infrastructures et lieux dédiés exclusivement aux femmes, gestion du temps, vie de famille, sécurité... toutes les dimensions seront explorées.

En donnant la parole aux sportives, aux dirigeantes, aux experts et aux partenaires engagés, Allianz souhaite faire émerger des solutions concrètes et créer une dynamique durable pour faire avancer la place des femmes dans le sport, à tous les niveaux.

« Au travers de ces multiples initiatives en faveur de la promotion du sport féminin, Allianz France poursuit son engagement constant auprès du monde du sport. Nous nous reconnaissons dans les valeurs du sport, comme l'engagement et l'accompagnement, qui nourrissent nos rapports avec nos assurés. Nous aspirons à devenir l'un des premiers promoteurs du sport, en soutenant l'écosystème sportif partout en France et en encourageant l'activité physique pour tous, et à tous les niveaux » indique Fabrice Michel-Villaz, Directeur de la Stratégie et du Business Sport & Olympique d'Allianz France.

Il en va de même pour d'autres dispositifs tels que, en matière d'insertion professionnelle, « les clubs sportifs engagés » (mis en œuvre par France Travail avec le soutien de l'Agence nationale du Sport) et « Les entreprises s'engagent ». La mise en place d'un programme de formation continue des éducateurs sportifs et des dirigeants associatifs, **spécifiquement dédié à l'inclusion**, pourrait également être favorisée. Reposant sur une vision **globale de l'inclusion**, non limitée à une logique de distinction par type de public cible, il permettrait de favoriser une réelle ouverture des clubs à tous les publics.

En matière d'équipements sportifs, de nouvelles dynamiques territoriales pourraient être pensées dans les CLAPS et soutenues par des fonds de dotation territoriaux dans le but de créer des espaces de rencontres autour des activités physiques et sportives. L'appropriation d'espaces existants (friches) et le déploiement de tiers-lieux sportifs est une piste à étudier. Cette nouvelle forme d'équipements sportifs permet de regrouper sur un site hybride plusieurs espaces et activités (bureaux associatifs, commerces, lieux de formation, espace événementiel, co-working, espaces de restauration...). Avec une dominante « Sport », gérés par un club sportif ou un regroupement associatif, de tels équipements permettraient de renouveler l'offre de pratique, de diversifier les publics, de dynamiser la vie associative et de renforcer le lien social, en permettant une mixité des usages.

De telles offres doivent être pensées en complémentarité des offres existantes pour répondre à des besoins spécifiques identifiés localement. Enfin, pour garantir l'efficacité et la pérennité des actions, **il est indispensable de mesurer leur impact à l'aide d'outils adaptés et de financer les projets dans la durée**, afin de leur permettre de s'ancrer durablement dans les territoires.

BONNE PRATIQUE

Former les « change-makers » de demain

GAME est une ONG qui œuvre pour le changement social par le biais de la culture et des sports urbains.

Fondée au Danemark en 2002 avec pour mission de créer un changement social durable par le biais de la culture et des sports urbains, **l'ONG développe des GAME House, des installations sportives qui diffèrent de leur sens traditionnel**. Il s'agit de centres sportifs et culturels urbains fondés sur l'énergie des sports urbains tels que le basket-ball, le parkour, la danse ou le football de rue. **Ce sont des lieux ouverts, physiquement et socialement, à tous ceux qui veulent y entrer**. Plus encore, ce sont des plateformes d'autonomisation des jeunes. L'espace physique devient le point d'ancrage d'une méthode sociale plus large, dirigée par les jeunes, ancrée dans la communauté et construite pour l'inclusion.

La méthode est simple : **co-crée des espaces avec les jeunes, les rendre accessibles grâce à des droits d'entrée peu élevés et les concevoir de manière à favoriser leur appropriation**. La particularité de l'ONG est ainsi de former des jeunes leaders et de développer des projets avec eux et dirigés par eux, en Europe, en Afrique et au Moyen Orient.

L'ACTION DE NOS PARTENAIRES

Pour un héritage sportif utile à tous

« Si la France brille à l'étranger par ses penseurs, ses savants, ses artistes, elle doit aussi rayonner par ses sportifs. Un pays doit être grand par la qualité de sa jeunesse, et on ne saurait concevoir cette jeunesse sans un idéal sportif » soulignait le général de Gaulle en 1960. Le sport n'est pas simple divertissement ou seule affaire de performance. C'est aussi, et surtout, une école de vie et de partage, un catalyseur éducatif et social, une réponse concrète aux défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain. Le sport constitue un formidable levier d'inclusion. Les Caisses d'Epargne portent, elles aussi, la question de l'inclusion sociale qui guide leur engagement depuis plus de deux cents ans. Ils ont eu l'occasion de présenter leurs différentes actions lors des Conférences citoyennes du Sport.

Les JOP de Paris 2024 ont été une opportunité exceptionnelle pour en apporter la preuve. Au cœur du Relais de la Flamme Olympique, les Caisses d'Epargne ont pu partager les valeurs de solidarité et de coopération qui leur sont chères. Ces valeurs ont été mises à l'honneur dès le prologue maritime au cours duquel 14 jeunes éclaireurs issus de leur programme d'insertion ont convoyé la flamme d'Athènes à Marseille. Une aventure maritime qui continue en 2025 pour 70 jeunes sélectionnés par les Caisses d'Epargne, qui ont pu arpenter le pont du Belem lors de la Tall Ships Race en juillet.

Ces valeurs d'engagement, les Caisses d'Epargne les ont également mises en lumière, en 2024, au travers de leur appel à projets « #PlusProchePlusUtile avec les jeunes grâce au sport », réalisé en partenariat avec la Communauté « Les entreprises s'engagent » et leur réseau « Les Clubs sportifs engagés ». 173 projets portés par des associations de l'ESS ont été soutenus. Ils permettent d'ancrer durablement, sous le signe de l'inclusion, la pratique sportive au cœur des politiques éducatives, sociales et territoriales, tout particulièrement par des actions de proximité en pied d'immeuble au sein des quartiers prioritaires de la ville (QPV), lors de forums de métiers ou via les actions de recrutement inclusif « Du Stade vers l'emploi ».

Pour faciliter l'accès de chacune et chacun à une offre sportive adaptée, dans des installations de qualité, notamment dans les zones de revitalisation rurale et dans les QPV, les Caisses d'Epargne ont également lancé un ambitieux programme de construction et de rénovation de terrains de basket 3x3 et de handball à 4 sur tout le territoire français. À terme, ce sont plus de 120 terrains qui devraient être créés, réhabilités ou restaurés en lien avec les clubs sportifs et les acteurs de la médiation de proximité, contribuant à densifier l'offre d'équipements sportifs accessibles à toutes et tous, tout en inscrivant ces actions sur le long terme.

Promotrices du sport et de l'inclusion, les Caisses d'Epargne le sont et le démontrent en contribuant au programme Héritage des Jeux, aujourd'hui et pour demain.

Conclusion

Appel à l'action

Faire vivre l'héritage des Jeux de Paris 2024 ne peut se résumer à une ambition symbolique. C'est un engagement collectif, une responsabilité partagée et une opportunité historique de refonder nos politiques sportives autour de l'inclusion, de la santé et de la cohésion sociale.

Les Conférences Citoyennes du Sport ont permis de faire émerger des idées fortes, des initiatives inspirantes et des pistes concrètes pour transformer l'essai. Ce livre blanc en est le prolongement. Il trace une feuille de route pour que le sport, dans toutes ses dimensions, continue d'être un levier de transformation sociale, au plus près des territoires et des citoyens.

Nous appelons aujourd'hui l'ensemble des parties prenantes, publics et privées, à se mobiliser ensemble :

Aux institutions européennes

Pour intégrer pleinement le sport dans les politiques de santé, d'éducation, de cohésion sociale et de développement durable ;

À l'État

Pour garantir un cadre législatif et financier stable, incitatif et lisible, permettant aux collectivités et aux clubs de s'engager dans la durée ;

Au mouvement sportif

Pour poursuivre sa transformation vers plus d'ouverture, d'inclusion et de coopération avec les autres acteurs du territoire.

Aux collectivités territoriales

Pour faire des activités physiques et sportives un pilier transversal de leurs politiques publiques, en s'appuyant notamment sur l'élaboration des contrats locaux en faveur des activités physiques et sportives (CLAPS).

Aux acteurs économiques

Pour soutenir les projets d'intérêt général par le biais de fonds de dotation territoriaux et de partenariats innovants.

Notre engagement dans le cadre des CCS#1 : rassembler, expérimenter, essayer

Chez Sport et Citoyenneté, nous croyons à la force de l'expérimentation et à la puissance du collectif.
C'est pourquoi nous nous engageons à moyen terme :

1

Accompagner la mise en place d'un programme-pilote, en collaboration avec une ville active volontaire, portant sur :

- **L'élaboration d'un CLAPS** pilote pour structurer une gouvernance locale de l'activité physique.
- **La co-construction ou mobilisation d'un fonds de dotation territorial**, destiné prioritairement à soutenir et accélérer le développement de clubs sportifs plus inclusifs, durables et innovants sur le territoire, pour démontrer la faisabilité et l'impact de ce modèle.
- **La mesure de l'impact territorial des clubs sportifs**, pour démontrer les bénéfices de ce modèle à l'échelon local.
- **Le développement d'outils méthodologiques** partagés et accessibles, pour favoriser l'essaimage du modèle.

2

Plaider pour une meilleure appréhension des problématiques de santé mentale dans les organisations sportives, en sensibilisant les acteurs aux problématiques et aux outils existants via l'organisation d'un débat dédié lors des Conférences Citoyennes du Sport 2025 (décembre 2025)

«L'héritage de Paris 2024 ne sera durable que s'il est vivant. Il ne tient qu'à nous de le faire fructifier, en connectant les acteurs, en décloisonnant les politiques, et en mettant en œuvre des solutions concrètes, au service de toutes et tous.

Les Jeux de Paris 2024 ne sont qu'une étape. Déjà, se profilent à l'horizon les Jeux de Los Angeles 2028 et ceux des Alpes françaises 2030. Ces échéances doivent nourrir notre réflexion collective et renforcer notre ambition : faire du sport un pilier durable des sociétés de demain. Pour cela, il est essentiel de structurer un plaidoyer fort, fondé sur des données probantes, pour démontrer l'impact social du sport et en faire un levier stratégique des politiques publiques. Mesurer, documenter, valoriser les effets des actions menées sur la santé, l'inclusion, l'éducation ou encore la transition écologique est une condition indispensable pour renforcer le poids politique du sport et garantir la pérennité des transformations engagées. Ensemble, poursuivons cette dynamique, avec exigence, méthode et détermination.»

**Julian Jappert, Directeur général,
Think tank Sport et Citoyenneté**

« Les Jeux s’inscrivent toujours dans une époque et un territoire, c’est ce qui fait leur spécificité. Nous devons trouver des solutions pour livrer des Jeux vertueux, festifs et utiles »

Edgar Grospiron, Président du Comité d’organisation des Jeux d’Hiver Alpes Françaises 2030, Public Sénat

« Paris est une incroyable inspiration. Nous visons à aller au-delà de leurs réalisations. »

Karen Bass, maire de Los Angeles. Intervention vidéo durant les Conférences Citoyennes du sport 2024

« L’héritage de Paris 2024 se crée dès aujourd’hui. Il ne s’agit pas seulement de construire des infrastructures, mais de transformer durablement les habitudes de vie, notamment en développant la pratique sportive au quotidien ».

*Marie Barsacq alors Directrice exécutive
« Impact et Héritage » de Paris 2024*



Un grand merci à nos partenaires qui nous ont accompagnés dans l'organisation des premières Conférences Citoyennes du Sport et la rédaction de ce livre blanc.



LIVRE BLANC

MAINTENIR LA FLAMME ET FAIRE VIVRE L'HÉRITAGE DES JEUX DE PARIS 2024



Propositions issues des Conférences Citoyennes du Sport.

www.sportetcitoyennete.com